

4-2 Le projet de pôle d'échange multimodal*

Le projet de pôle d'échange multimodal incluent :

- un dédoublement éventuel de la gare routière entre le côté Sud réservé aux transports urbains et le côté Nord réservé, entre autres, au réseau départemental de lignes régulières.
- un franchissement complet du faisceau ferroviaire par les piétons et les vélos,
- une redéfinition de l'offre de stationnement en introduisant une réglementation en faveur de la courte durée et une offre supplémentaire pour la longue durée qui pourrait, pour tout ou partie, être reportée côté Nord de la gare, sur des emprises ferroviaires cédées à la ville, et/ou le long de la RN 471 ;
- une redéfinition de l'accessibilité en particulier automobile qui s'appuierait sur une reconfiguration du carrefour de l'entrée Nord de Saint-Nazaire à la hauteur de la gare. Cette reconfiguration pourrait se traduire par la mise en oeuvre d'un double giratoire simplifiant les mouvements tournants des véhicules et favorisant les accès des bus à la gare routière. A ce titre, les orientations du PDU de la CARENE, concernant Saint-Nazaire, visent à rendre le centre-ville moins perméable au transit automobile et à renforcer le réseau de transport en commun.
- une reconfiguration de la RN 471 avec une succession de giratoires, une réduction de la chaussée au profit des bus et des deux-roues.

Certaines de ces orientations relèvent de propositions faites dans le cadre d'une étude d'organisation des déplacements réalisée en 2003 sur la ville de Saint-Nazaire par le CETE de l'Ouest.

La mise en place du pôle d'échange donne ainsi lieu à un remodelage du secteur de la gare. En outre, elle intègre un programme important de bureaux de part et d'autre de la voie ferrée, avec un premier ensemble de 15 000 m² côté Sud. Une part conséquente des logements neufs prévus dans le cadre de l'ORU, sur le quartier de Prézeguat se trouvera à moins de 15 minutes à pied de la gare. Le franchissement du faisceau ferroviaire, constitue ici un saut physique mais aussi un saut emblématique et qualitatif, intégrant la gare dans un ensemble urbain qui ira jusqu'en limite Nord de la ville et au-delà, sur Trignac, alors que la ligne SNCF a longtemps exercée un effet de coupure d'urbanisation.

* sous réserve de faisabilité environnementale

Saint-Nazaire

Le projet de restructuration du secteur Nord : remodelage du pôle de la gare



Source : CARENE